

MAIRIE de VILLARD-SAINT-SAUVEUR

(Hameau de l'Essard)
39200

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MARS 2022 À 18 H 00

Étaient Présents : Daniel MONNERET, Michel MEYNIER, Sylvain-PERRIER, Stéphane WALTRIGNY, Lucile VINCENT, Pierre-CORRIOL, Michel ÉCARNOT, Christina KULLMANN (arrivé à 18h27), Yannick LEGRAND, Robert MICHEL, Laurent PERRIER-MICHON, Christian PIDOUX, Claude PIMPIE, Christina PIRISINO, Brigitte VUILLERMOZ,

Absent(e)s :

Absents excusés Pierre CORRIOL, Sylvain PERRIER

Procurations : Sylvain PERRIER donne procuration à Daniel MONNERET,

Secrétaire de séance : Laurent PERRIER-MICHON

M. Le Maire demande de rajouter quatres points à l'ordre du jour :

Demande d'ajout de 4 délibérations :

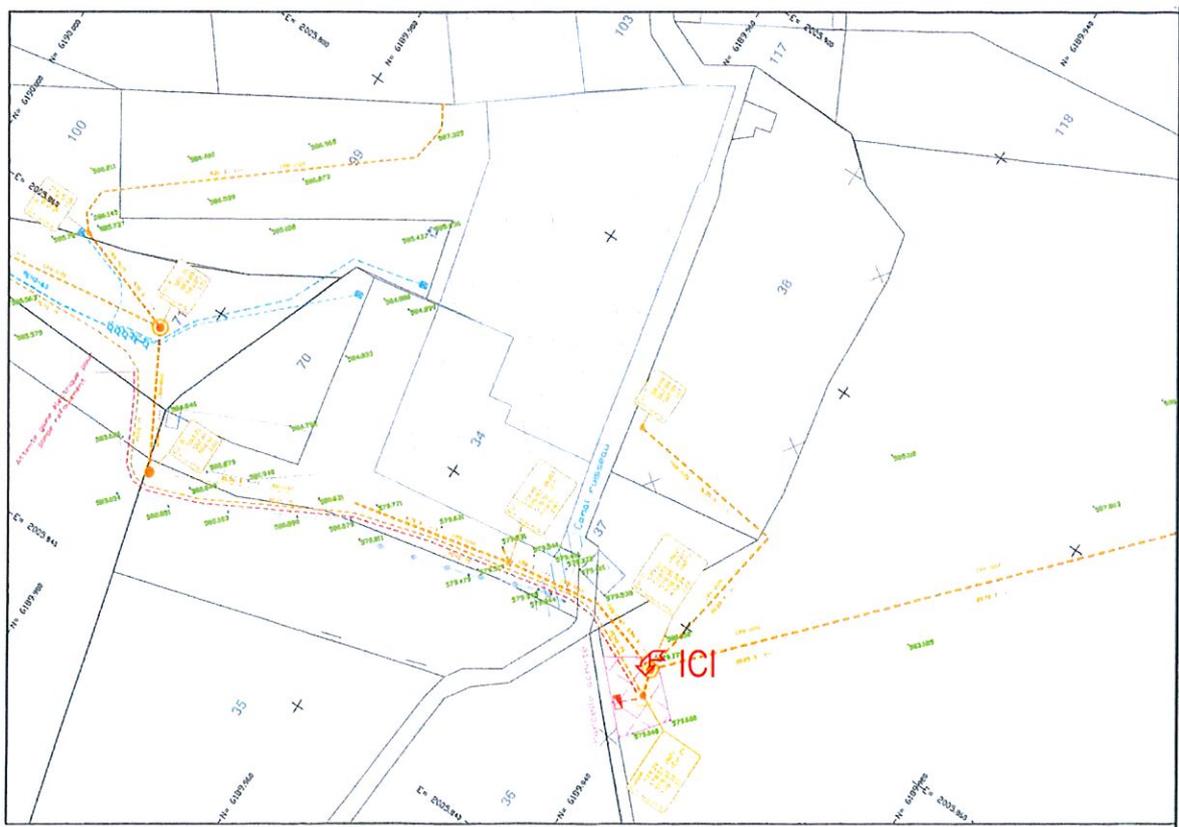
- Vote du Compte de Gestion les deux budgets commune et eau-assainissement
- Vote du Compte Administratif les deux budgets commune et eau-assainissement
- Affectation des résultats sur les deux budgets commune et eau-assainissement
- Cartes avantages jeunes 2022-2023

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 28 JANVIER 2022

M. Le Maire donne lecture du compte -rendu du 28 janvier 2022 et demande s'il y a des rectifications à apporter.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 28 janvier 2022 à l'unanimité.

II. ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE DE M. FORESTIER POUR POSITIONNEMENT DE LA POMPE DE RELEVAGE



Prix parcelle AE 74 que 20 m² : 20 m² x 5,00€ + indice INSEE du coût de la construction

20x5=100€

$((20 \times 5) \times 1770) = 97,15€$

1822

100+97,15 = 197,15 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le positionnement de la pompe de relevage et autorise M. Le Maire a signé tous documents se référant pour l'achat de 20 m² de la parcelle AE 74 pour un montant total de 197,15 €

III. AUTORISATION D'UNE VENTE À L'EURO SYMBOLIQUE PAR LES HERITIERS DE LA SUCCESSION DE M. PIERRE ROBEZ AU PROFIT DE LA MAIRIE Mme Brigitte VUILLERMOZ concernée quitte la salle

M. Le Maire explique qu'à la demande de Mme VUILLERMOZ née ROBEZ, une date de signature a été fixée le 16 mars prochain à 16h30 à l'étude.

Or au vu de la délibération déjà prise, il a été voté la donation par Mme VUILLERMOZ des terrains de la succession.

En effet, les successions appartiennent aux héritiers de M. Pierre ROBEZ, à savoir son épouse survivante pour l'usufruit et les enfants pour la nue-propriété.

Un acte de donation à la commune impliquerait des formalités très lourdes, l'impossibilité de faire par procuration, etc... et surtout Mme VUILLERMOZ ne va pas supporter les frais d'un transfert de propriété à son profit pour ensuite céder les terrains à la commune.

Par ailleurs, le coût d'une donation est au minimum de 800 euros alors que la vente coûte moins de 200 € compte-tenu de l'exonération de droits de mutation existant au profit des communes.

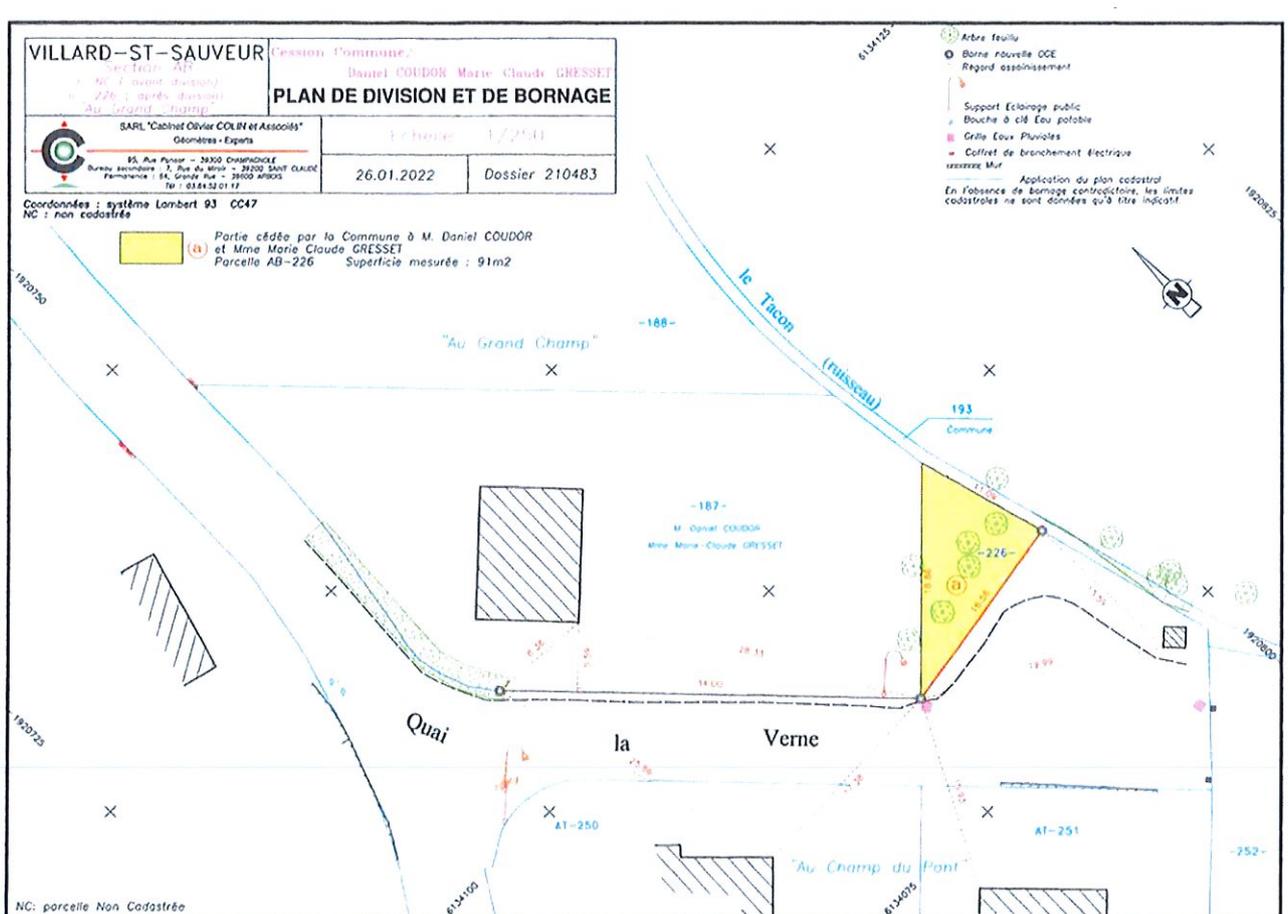
En conséquence, afin que la signature puisse être maintenue, une délibération autorisant la VENTE A L'EURO SYMBOLIQUE par les héritiers de la succession de M. Pierre ROBEZ au profit de la mairie doit être prise

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'annuler la délibération prise en date du 19-11-2022 sous le n°42-2021 et autorise M. Le Maire de prendre une nouvelle délibération à l'euro symbolique et de signer tous documents s'y référants.

IV. ILLUSION EOLIENNE : DEMANDE DE M. LE MAIRE DE SAINT-CLAUDE

M. Le Maire donne lecture du courrier daté du 21 février 2022 de M. Le Maire de Saint-Claude où il est indiqué de prendre une délibération interdisant l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune. Après avis partagé du conseil municipal, M. Le Maire décide de reporter ce point et indique qu'une consultation auprès de diverses communes de la CCHJSC sera effectuée afin de pouvoir répondre à M. Le Maire de Saint-Claude.

V. DEMANDE D'ACHAT DE PARCELLE M. COUDOR ET MME GRESSET-BOURGEOIS Arrivé de Christina KULLMANN 18h27



Après débat, le conseil municipal accepte à l'unanimité la vente de la parcelle triangulaire en « délaissé de propriété » de 91 m² au prix de 5,00 € X 91 m² X Indice INSEE coût de la construction en cours et autorise M. Le Maire à signer tous documents s'y afférent.

VI. VOTE DU COMPTE DE GESTION BUDGET COMMUNAL ET BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT 2021

Budget Communal

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	491 375,00	366 793,00	858 168,00
Titres de recettes émis (b)	133 496,27	296 698,91	430 195,18
Réductions de titres (c)	1 342,97		1 342,97
Recettes nettes (d = b - c)	132 153,30	296 698,91	428 852,21
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	491 375,00	366 793,00	858 168,00
Mandats émis (f)	160 901,38	291 534,51	452 435,89
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	160 901,38	291 534,51	452 435,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		5 164,40	
(h - d) Déficit	28 748,08		23 583,68

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	22 481,46		-28 748,08		-6 266,62
Fonctionnement	73 998,99		5 164,40		79 163,39
TOTAL I	96 480,45		-23 583,68		72 896,77
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
29300-VILLARD ST SAUVEUR-ASSAI					
Investissement	139 176,13		87 681,06		226 857,19
Fonctionnement	34 050,53		47 629,88		81 680,41
Sous-Total	173 226,66		135 310,94		308 537,60
TOTAL III	173 226,66		135 310,94		308 537,60
TOTAL I + II + III	269 707,11		111 727,26		381 434,37

Budget Eau-Assainissement

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	240 065,00	266 804,00	506 869,00
Titres de recettes émis (b)	110 735,00	227 577,44	338 312,44
Réductions de titres (c)		4 328,38	4 328,38
Recettes nettes (d = b - c)	110 735,00	223 249,06	333 984,06
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	240 065,00	266 804,00	506 869,00
Mandats émis (f)	23 053,94	175 619,18	198 673,12
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	23 053,94	175 619,18	198 673,12
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	87 681,06	47 629,88	135 310,94
(h - d) Déficit			

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
VILLARD ST SAUVEUR-ASSAINISST					
Investissement	139 176,13		87 681,06		226 857,19
Fonctionnement	34 050,33		47 629,88		81 680,41
Sous-Total	173 226,66		135 310,94		308 537,60
TOTAL III	173 226,66		135 310,94		308 537,60
TOTAL I + II + III	173 226,66		135 310,94		308 537,60

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les comptes de gestions des deux budgets

VII. **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL ET BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT 2021**

M. Le Maire donne lecture des différents comptes administratifs et quitte la salle. M. Michel ECARNOT, le doyen passe au vote.

N° 579 - BUDGET CNAL N° 21300

CA 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	291 534,51	G	296 698,91
	Section d'investissement	B	160 901,38	H	132 153,30
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	
	Report en section d'investissement (001)	D		J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	452 435,89	= G+H+I+J	428 852,21
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	291 534,51	= G+I+K	296 698,91
	Section d'investissement	= B+D+F	160 901,38	= H+J+L	132 153,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	452 435,89	= G+H+I+J+K+L	428 852,21

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	175 619,18	G	223 249,06	G-A	+47 629,88
	Section d'investissement	B	23 053,94	H	110 735,00	H-B	+87 681,06

REPORTS DE L'EXERCICE N-1		C	I
Report en section d'exploitation (002)			
Report en section d'investissement (001)		D	J

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D	198 673,12	Q = G+H+I+J	333 984,06	= Q-P	+135 310,94

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		E	K
Section d'exploitation			
Section d'investissement		F	L
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	= K+L

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	175 619,18	= G+I+K	223 249,06		+47 629,88
	Section d'investissement	= B+D+F	23 053,94	= H+J+L	110 735,00		+87 681,06
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	198 673,12	= G+H+I+J+K+L	333 984,06		+135 310,94

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les comptes administratifs des deux budgets

VIII. AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET COMMUNAL ET BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT 2021

Budget Communal :

Excédent de fonctionnement de 5 164,40 € reporté au chapitre 002

Déficit d'investissement de 28 748,08 € reporté au chapitre 001

Budget Eau-Assainissement :

Excédent de fonctionnement de 47 629,88 € reporté au chapitre 002

Excédent d'investissement de 87 681,06 € reporté au chapitre 001

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats des deux budgets.

IX. VOTE DES BUDGETS 2022

Budget Communal 21300:

	Fonctionnement	
	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de Fonctionnement	422 437,00 €	417 273,00 €
Votes au titre du présent Budget		
002 Résultat de Fonctionnement Reporté		+ 5 164,00 €
Total de la section de Fonctionnement	422 437,00 €	422 437,00 €
	Investissement	
Crédits d'Investissement	382 047,00 €	410 795,00 €
Votes au titre du présent Budget		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	28 748,00 €	
Total de la section d'Investissement	410 795,00 €	410 795,00 €
TOTAL DU BUDGET COMMUNAL	833 232,00 €	833 232,00 €

Budget Eau-Assainissement 29300 :

	Fonctionnement	
	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de Fonctionnement		
Votes au titre du présent Budget	264 290,00 €	216 661,00 €
002 Résultat de Fonctionnement Reporté		+ 47 629,00 €
Total de la section de Fonctionnement	264 290,00 €	264 290,00 €
	Investissement	
	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'Investissement		
Votes au titre du présent Budget	333 131,00 €	245 450,00 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		+87 681,00 €
Total de la section d'Investissement	333 131,00 €	333 131,00 €
TOTAL DU BUDGET COMMUNAL	597 421,00 €	597 421,00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les deux budgets soit Communal et Eau-Assainissement

X. CARTE AVANTAGES JEUNES

Monsieur le Maire propose de reconduire la Carte Avantages Jeunes aux jeunes de la Commune à titre gratuit. Pour que les enfants en profitent pleinement, et propose de fixer une tranche d'âge pour les bénéficiaires de 15 à 25 ans.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de reconduire la carte Avantages Jeunes pour la tranche d'âge de 15 à 25 ans gratuitement

XI. Tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles

Horaire de la tenue du bureau de vote	ELECTION PRESIDENTIELLE	
	10 Avril 2022	24 Avril 2022
8h00 – 13h00	Sylvain PERRIER	Brigitte VUILLERMOZ
	Yannick LEGRAND	Claude PIMPIE
	Christian PIDOUX	Michel MEYNIER
	Laurent PERRIER-MICHON	Stéphane WALTRIGNY
13h00 – 18h00	Michel ECARNOT	Michel ECARNOT
	Christiane PIRISINO	Christina KULLMANN
	Germain GUINCHARD	Robert MICHEL
	Lucile VINCENT	Pierre CORRIOL

XII. QUESTIONS DIVERSES

Crise humanitaire UKRAINE : M. Le Maire indique que l'AMJ (Association des Maires du Jura) nous informe de l'arrêt de collecte de dons en faveur de l'Ukraine. Les dons financiers peuvent être effectués directement aux organismes concernés. Propose la mise en disponibilité du bâtiment communal au Pré-Martinet afin d'accueillir une famille. Indique que de plus ample renseignement seront pris auprès de la préfecture à ce sujet. Le conseil municipal accepte ce geste.

Conteneurs semi-enterrés : Le Pré-Martinet : suite à différentes demandes des administrés du Hameau Le Pré-Martinet, M. Michel MEYNIER indique qu'il ne peut avoir lieu d'un deuxième passage du SICTOM pour le ramassage de conteneur bleu. Lors d'une prochaine réunion du SICTOM, M. MEYNIER demandera s'il serait possible d'installer un deuxième conteneur bleu.

Positionnement SRO (Sous Répartiteur Optique) fibre communale : Le choix de l'emplacement a été fait entre M. Le Maire et la société PRISME en charge de l'installation du développement de la fibre sur la parcelle n°AC 6 Route du Martinet, appartenant à la commune de Saint-Claude

AT 63 SOUS LES MOULINETTES LA VERNE



Terrain de Pétanque sise la Verne : M. Le Maire indique avoir reçu M. RINALDI, Président de l'Amicale Sportive Villard Saint Sauveur dont le souhait serait que la parcelle AT 63 leur appartienne. Après débat, le conseil municipal accepte le principe et demande à M. Le Maire de plus ample renseignement sur l'acquisition de cette dernière qui sera étudié prochainement.

Jimmy MILLET : Problème de voirie : M. Le Maire interpelle le conseil municipal qu'à la suite de nombreux passages de camions ou tout autre véhicule poids lourd, le muret se trouvant sur la parcelle AE 133 sur RD 436 s'affaissent. Un premier renforcement de ce muret avait été effectué mais à ce jour insuffisant car le restant de ce muret commence à se détériorer. Le conseil municipal demandera différents devis concernant la réfection de ce muret.



Fin de séance à 20 h 10

Le Maire,
Daniel MONNERET

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Daniel Monneret.

SEANCE DU 11 MARS 2022 À 18 H 00

MEMBRES	EMARGEMENTS	PROCURATIONS
CORRIOL Pierre		<i>Absent</i>
ÉCARNOT Michel		
KULLMANN Christina		
LEGRAND Yannick		
MEYNIER Michel		
MICHEL Robert		
MONNERET Daniel		
PERRIER Sylvain		<i>Donne procuration à Daniel MONNERET</i>
PERRIER-MICHON Laurent		
PIDOUX Cristian		
PIMPIE Claude		
PIRISINO Christiane		
VINCENT Lucile		
VUILLERMOZ Brigitte		
WALTRIGNY Stéphane		